

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 12 mars 2012 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Yvon Blais, M. Ronald Bernatchez, M. Daniel Lefebvre, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. François Moreau était absent.

2012-03-R4332 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Yvon Blais appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2012-03-R4333 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Daniel Lefebvre appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 février
- 2.2 2012
- 2.3 Adoption des comptes payés et à payer de la période
- 3.1 Parole au public et période de question
- 4.1 Avis de motion – Règlement implantation plaques numéros civiques
- 4.2 Mun. Ste-Thérèse- -Représentant comité technique incendie MRC
- 5.1 Résolution renouvellement mandat- Avocat Deveau, Bourgeois
- 5.2 Complicité Emploi – Bourse de la relève
- 6.1 Demande subvention Stéphanie Vallée
- 6.2 Terrain M. Lafond - Servitude
- 7.1 Assemblée générale Biblio Outaouais – 9 juin à Gracefield
- 7.2 Club Rallye Perce-Neige. – Don 500\$ comité des loisirs
- 7.3 SNQ – Programme d'assistance financière Fête nationale
- 8.1 Environnement
- 9.1 Aménagement et urbanisme

VARIA

10. Autres correspondances
11. Parole au public et période de questions.
12. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2012-03-R4334 Adoption du procès-verbal séance ordinaire 6 février 2012

Il est proposé par le conseiller M. Yvon Blais appuyé par le conseiller M. Daniel Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2012 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2012-03-R4335 Adoption des comptes payés et à payer de la période

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à émettre des chèques concernant les comptes payables pour un montant de 85 721.93 \$

Adoptée.

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquelles les dépenses mentionnées sont engagés.

Mariette Rochon, sec.-très.

PAROLE AU PUBLIC

Suite à une demande d'un contribuable, il est demandé de vérifier auprès de la MRC pour changer le code d'utilisation 1100 pour le code 1990 du matricule 4543-04-9382 puisque ce bâtiment sert seulement 2 mois par année et que les taxes d'ordures et de recyclages soient enlevés.

AVIS DE MOTION

Monsieur Yvon Blais, conseiller donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente, il y aura adoption du règlement numéro : 2012-010 – Règlement concernant l'implantation et l'installation des plaques d'identification de numéros civiques sur le territoire de la municipalité d'Egan-Sud.

2012-03-R4336 Renouvellement du mandat – Avocat Deveau, Bourgeois

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud renouvelle son mandat à forfait avec la firme d'avocats Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés pour l'année 2012 au montant de 1500\$.

Adoptée.

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquelles les dépenses mentionnées sont engagés.

Mariette Rochon, sec.-très.

2012-03-R4337 Demande de subvention députée Vallée pour ch. Montcerf

ATTENDU QUE la municipalité est responsable de l'entretien du chemin Montcerf jusqu'à la moitié du pont de l'Aigle ;

ATTENDU QUE l'entretien de ce chemin apporte son lot de problème à la municipalité puisqu'il n'y a pas beaucoup de résidents, donc moins de revenu de taxes foncières ;

ATTENDU QUE que les utilisateurs de ce chemin sont en majorité des gens de la municipalité de Montcerf-Lytton, des zecs, ainsi que de touristes ;

ATTENDU QUE ce chemin a besoin d'une restructuration totale et que la municipalité n'a pas les fonds nécessaires pour faire ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Daniel Lefebvre, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande de subvention de la part de Mme Stéphanie Vallée députée du comté de Gatineau soit faite afin d'aider la municipalité à effectuer la réfection de ce chemin. Les travaux projetés pour l'année 2012 sont de 150 000\$

Adoptée.

2012-03-R4338 Assemblée générale Biblio Outaouais

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud autorise le conseiller M. Daniel Lefebvre à participer à l'assemblée générale annuelle de Biblio Outaouais qui se tiendra le 9 juin prochain à Gracefield.

Adoptée.

ANNOTATION NO : 1

Note au procès-verbal à l'effet que la municipalité d'Egan-Sud fasse parvenir une lettre de remerciement au club Rallye Perce-Neige pour le don de 500\$ qu'ils ont remis au comité des loisirs d'Egan-Sud.

2012-03-R4339 Don maison de la culture pour Fête Nationale 2012

Il est proposé par le conseiller M. Yvon Blais, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte de faire un don de 1000\$ à la maison de la culture de Maniwaki pour l'organisation de la Fête Nationale des Québécois.

Adoptée.

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquelles les dépenses mentionnées sont engagés.

Mariette Rochon, sec.-très.

ANNOTATION NO : 2

Note au procès-verbal à l'effet que la directrice générale soit autorisée de vérifier auprès de la municipalité de Bois-Franc si la signature d'une entente inter municipale pour l'utilisation de leur bibliothèque était possible et à quel prix.

2012-03-R4340 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 20h15.

M. Neil Gagnon, maire

Mme Mariette Rochon, dir.- gén.